

INFORMATION

Commandes de licences

Nous avons reçu les premières commandes de licences internationales et souhaitons préciser les procédures suivantes.

Qui a besoin d'une licence internationale auprès de la FIE / EFC ?

Toute personne souhaitant participer à des tournois internationaux doit être en possession d'une licence correspondante.

Celle-ci peut être commandée en continu via Ophardt. Le traitement d'une demande de licence internationale correctement remplie prend normalement un jour ouvrable au maximum.

Première commande de licence FIE via Ophardt

Pour une première commande de licence internationale, nous avons besoin, en plus de la commande via les responsables des licences des clubs, des informations suivantes :

- Le formulaire FIE dûment rempli Une photo portrait en format JPG de bonne qualité.
- Indication de la main qui manie l'arme
- Adresse, code postal et ville, adresse e-mail et numéro de téléphone portable

Veuillez envoyer toutes ces informations par e-mail à info@swiss-fencing.ch .

Renouvellement des commandes de licences FIE via Ophardt

Si vous disposez déjà d'une licence l'année précédente, celle-ci sera prolongée par Swiss Fencing. En règle générale, nous n'avons pas besoin d'autres informations. Dans le cas contraire, nous contacterons le responsable des licences du club.

Première commande de licence EFC via Ophardt

Il suffit d'indiquer qu'une licence EFC est commandée. Si toutefois quelque chose n'était pas clair, nous contacterons le responsable des licences du club.

Renouvellement de licence EFC via Ophardt

Il suffit dans tous les cas d'indiquer qu'une licence est renouvelée.

Licences nationales via Ophardt

Toute personne souhaitant participer à des tournois en 2025 doit disposer d'une licence semestrielle.

Les informations relatives à la procédure d'obtention des licences nationales 2026 seront communiquées séparément au cours de la nouvelle année.